

CONTACT DIPLÔME

Patrick Lartiguet
Maître de Conférences
Associé
patrick.lartiguet@univ-
tlse2.fr

Renseignements M1 :

Annie Thomas
05 61 50 43 86
annie.thomas@univ-
tlse2.fr

Renseignements M2:

Stéphanie Dizy
05 61 50 45 92
dizy@univ-tlse2.fr

CONTACTS DOSSIERS

Dossier de candidature

Dossier numérique
www.monmaster.gouv.fr

Dossier financier/reprise d'études

Nathalie Dieu
05 61 50 39 03
reprise.etudes@univ-
tlse2.fr

UFR SCIENCES ESPACES ET SOCIÉTÉS

DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION

SCIENCES DE L'ÉDUCATION et de la FORMATION

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA
FORMATION

PARCOURS
ENCADREMENT DES SERVICES DANS LA SANTÉ ET
LE SOCIAL

Ce parcours s'adresse aux étudiant.e.s en formation initiale ainsi qu'aux professionnels des secteurs de la santé et du social, et vise à leur apporter une formation favorisant l'exercice de leurs missions d'encadrement dans leur domaine.

Dans des contextes en mutation, les professionnels voient à la fois leur métier et leur institution évoluer. Les cadres sont appelés à jouer un rôle important dans l'accompagnement des changements. Le cadre opère à l'interface de logiques diverses : évolution des savoirs, des pratiques et des organisations, gains de productivité, attentes des usagers, ...

Le cadre a vocation à reconnaître, coordonner et améliorer les ressources individuelles et collectives des équipes dont il a la responsabilité. Dans cette posture, il n'est ni un soignant ni un intervenant social.

Le parcours « encadrement des services dans la santé et le social » vise à développer les compétences d'analyse, de pilotage, de formation, d'évaluation et de gestion que requièrent ces missions dans lesquelles préside une double exigence de qualité et d'efficacité.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels des champs de la santé (cadres de santé, responsable de formation, cadres formateurs, ...) et d'universitaires dont les travaux s'intéressent à ces champs.

MASTER 1^{ère} ANNEE

UE701 – Épistémologie - Méthodologie

UE702 – Techniques de recueil de données

UE703 – Métiers adressés à autrui : spécificités et complexités

Cette unité d'enseignement vise à éclairer et à mettre en débat le fait que l'encadrement, constitué majoritairement d'interactions humaines, relève à la fois de compétences diverses (techniques, non techniques, déontologiques, éthiques, ...) et de processus de subjectivation des situations ayant des impacts sur l'activité.

2H CM - Les métiers de l'humain, 2H CM - Collaboration interprofessionnelle et asymétrie sociale, 2H CM - Patient-partenaire, patient-chercheur, patient-formateur, 2H CM - Participation et développement social, 2H CM – Compétences en jeu dans les interactions managériales, 14H TD Étude et analyse de cas

UE704 – Les trois thèmes de l'UMR EFTS : introduction

UE705 – Projet professionnel : l'activité des cadres dans la santé et le social

Cette unité d'enseignement vise dans un premier temps à construire les dimensions du projet professionnel et du projet de stage. Dans un second temps il s'agit de mettre ces éléments à l'épreuve du réel par la négociation avec la/les structure(s) d'accueil potentielle(s) et la réalisation d'un stage d'observation obligatoire de 70 heures.

4H CM - Du projet de vie au projet professionnel et 20H TD : 12H Préparation du stage et analyse de l'expérience de stage

UE706 – Langue ou option

UE801 – Ateliers coopératifs et écriture scientifique

UE802 – Apports conceptuels en sciences de l'éducation

UE803 – Cadre, une double posture clinique et managériale

Cette unité d'enseignement vise à prendre conscience de la régulation nécessaire du double fondement du management. La posture clinique, ancrée dans la volonté de comprendre les situations et de prendre soin à la fois de son équipe et des usagers, et la posture managériale, ancrée dans la responsabilité d'orienter et de piloter les activités, qui seront au premier plan dans la perception du vécu au travail des salariés.

4H CM - Être cadre aujourd'hui : une double posture clinique et managériale ayant une incidence sur la qualité de vie au travail et les activités, 2H CM - Erreurs dans la pratique professionnelle et mécanismes cognitifs à prendre en compte dans le management, 18H TD Préparation et analyse d'entretiens réalisés avec des cadres dans le champ de la santé ou dans le champ social, présentations orales.

UE804 – Les trois thèmes de l'UMR EFTS : approfondissement

UE805 – Projet professionnel : élaboration stage/recherche de M2

Cette unité d'enseignement vise, à partir de l'analyse des informations recueillies lors du stage d'observation (UE705), l'ajustement concerté entre l'établissement d'accueil / l'étudiant.e / l'université, du projet de stage de M2 et l'élaboration d'un projet de recherche à visée professionnelle inscrit dans le contexte du stage.

4H CM – Des données du terrain au projet de recherche à visée professionnelle et 20H TD – Analyse critique du contexte dans lequel s'inscrira le projet et élaboration du projet de recherche à visée professionnelle.

UE806 – Langue ou option

UE901 – 100H

ORGANISATION ET ENCADREMENT DES SERVICES

Cette unité d'enseignement vise à approcher des aspects relevant de la mission et des responsabilités d'un cadre : management, projet, qualité de vie au travail, activité, gestion, droit du travail, ... et à développer le caractère problématique de l'éthique pour préparer le déploiement de son sens sur différents terrains ; à partager une réflexion professionnelle et théorique en mutualisant les regards portés sur des situations.

UE902 – 50H

POSTURES ET RAPPORTS AUX CHAMPS PROFESSIONNELS ET DE RECHERCHE

UE903 - 25H

ÉVALUATION : MODÈLES, DISPOSITIFS, PRATIQUES

Cette unité d'enseignement vise, à partir de différents modèles théoriques de l'évaluation, à mettre en débat les liens et les impacts des pratiques évaluatives sur le développement organisationnel et professionnel.

UE904 - 25H

LES RAPPORTS DE RECHERCHE PRATIQUE : ÉCLAIRAGE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUES

UE905 – 25H

AUDIT À VISÉE PARTICIPATIVE

Cette unité d'enseignement vise l'élaboration et la réalisation d'un audit à visée participative en grandeur réelle dans le cadre d'une commande de terrain. Les différentes étapes, de la négociation de la commande à la restitution des résultats, seront menées par les étudiant.e.s sous la supervision d'un.e enseignant.e.

UE111

STAGE/MÉMOIRE

Mémoire de recherche à visée professionnelle basé sur une problématique de terrain négociée avec les représentants du lieu de stage. Stage obligatoire de 300 H.

UE112 – 25H

CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES

Cette unité d'enseignement vise à repérer les processus et dispositifs de professionnalisation des acteurs de terrain.

UE113 - 25H

DIFFUSION et VALORISATION SCIENTIFIQUE ET SOCIALE DE LA RECHERCHE

Amener les étudiants à identifier les différents types de valorisation et de diffusion de la recherche, Repérer les critères de scientificité d'un écrit et s'initier à la synthèse scientifique.

UE114 - 25H

RECHERCHE ET DONNÉES DE RECHERCHE

Cette unité d'enseignement vise à mettre les données de recherche recueillies sur le terrain de stage à l'épreuve des outils de traitement des données.

CONDITIONS D'ACCES

Pour les étudiants en formation initiale : être titulaire d'une Licence en sciences de l'éducation et de la formation ou à défaut d'une licence en Sciences Humaines.

Pour les étudiants en reprise d'études : être titulaire d'un Diplôme professionnel ou diplôme d'état de niveau licence ou titre équivalent. Possibilité de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des études supérieures (VES) ou au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou au titre de la validation des acquis (VA).

Possibilité selon le parcours professionnel d'accéder directement au M2.

DUREE, COUT ET CALENDRIER

Coût : voir avec le service de formation continue/reprise d'études.

1^{ère} année : 400 heures d'enseignement et 70 H de stage obligatoire.

2^{ème} année : 300 H d'enseignement et 300H de stage obligatoire.

Coût d'une inscription classique à l'université pour l'étudiant.e en formation initiale.

Coût pour l'étudiant.e en reprise d'études : Tarif à voir avec le service Formation Continue de l'université (possibilité de places subventionnées par l'université).

Pour le M1 : les enseignements seront répartis sur l'année universitaire de septembre à mai, à partir du 25/09/23.

Pour le M2 : les enseignements seront regroupés sur 10 semaines (1 par mois) de septembre à juin (calendrier à venir).

Les soutenances des mémoires de 2^{ème} année auront lieu en **Juin 2025**, en présence de l'ensemble de la promotion.

SELECTION ET GROUPE

Pour l'entrée en 1^{ère} année ou l'accès direct en 2^{ème} année, l'étudiant.e sera sélectionné.e sur dossier et entretien au regard de son parcours, de ses motivations et de son projet professionnel.

La promotion sera constituée de 25 étudiant.e.s maximum par année. Selon la situation du/de la candidate, il peut être nécessaire de remplir un dossier pour le financement de la formation avec le Service de Formation Continue de l'Université (cf. p. 1 de ce document).

VALIDATION DU DIPLOME

La **1^{ère} année** est validée en contrôle continu ou en contrôle terminal, deux sessions d'examen. Son obtention est conditionnée à la réalisation du **stage obligatoire de 70H**, la moyenne générale entre toutes les unités d'enseignement, la soutenance du mémoire de recherche et l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10 au mémoire. La compensation entre unités d'enseignement différentes n'intervient qu'entre unités d'enseignement de la même année.

La **2^{ème} année** est validé en contrôle continu uniquement, une seule session d'examen. Son obtention est conditionnée à la **présence obligatoire en cours**, la réalisation du **stage obligatoire de 300H**, la réussite aux épreuves organisées dans le cadre des modules de formation, la soutenance du mémoire de recherche à visée professionnelle devant un jury composé de la direction de mémoire, d'un autre enseignant-chercheur et du référent professionnel de stage (aucune compensation inter-modulaire).

POLITIQUE DES STAGES

Les stages obligatoire, d'une durée de 70H en 1^{ère} année et de 300 H en 2^{ème} année, se font obligatoirement dans un service de santé ou un service social (privé ou public), que l'étudiant.e soit en formation initiale ou en reprise d'études. Il permet pour la 1^{ère} année la réalisation de dossiers préparatoires au projet professionnel et au stage de 2^{ème} année. Pour la 2^{ème} année, il permet de vivre des missions de cadre, de répondre à une problématique professionnelle et de recueillir les données nécessaires au mémoire. Les stages constituent pour l'étudiant.e en formation initiale l'opportunité d'acquérir une bonne compréhension du métier auquel il se destine, une connaissance approfondie de l'établissement et une première expérience pour son entrée dans la vie active. Pour l'étudiant.e en reprise d'études, ils constituent une opportunité de mise à distance et d'analyse réflexive des pratiques professionnelles. Chaque étudiant.e a un double appui durant le stage : son référent professionnel pour les régulations liées au terrain de stage et sa direction de mémoire.

PUBLICS CONCERNÉS

Le parcours « Encadrement des services dans la santé et le social » s'adresse aux étudiant.e.s en formation initiale ainsi qu'aux professionnels des secteurs de la santé et du social, et vise à leur apporter une formation favorisant l'exercice des missions d'encadrement dans leur domaine. L'élaboration de ce parcours s'est appuyée sur une étude des besoins conduite auprès de cadres et une analyse de l'offre de formation existante en Midi-Pyrénées. Au regard des résultats recueillis, le public envisagé est le suivant :

- Etudiant.e.s en formation initiale se destinant à des postes dans le champ de la santé ou du social, de la recherche,
- Professionnels de services de santé ou de services sociaux,
- soignants ou administratifs, éducateurs, faisant fonction de cadres.

POURSUITE D'ETUDES

L'inscription en doctorat est possible à l'issue de ce parcours en fonction des décisions du jury d'admission au Doctorat et après accord de l'école doctorale.

ADOSSEMENT A LA RECHERCHE

Ce parcours est adossé à l'Unité Mixte de Recherche Éducation, Formation, Travail, Savoirs.